

*Éditorial en marge des sirènes du « post-post... »*

## Un travail collectif sur la fabrique des catégories et l'invention de l'immigration

**V**INGT ANS APRÈS l'introduction du *Creuset français*<sup>1</sup>, les discours faisant des historiens de l'immigration des pionniers s'aventurant sur un terrain en friche et des sociologues de l'immigration des chercheurs frappés, par mimétisme, de l'indignité sociale de leur « petit » objet ne sont plus vraiment d'actualité. Pourquoi le nier ? Dans le champ académique, l'« immigration » est désormais rentable pour l'impétrant. Le dynamisme collectif de la communauté des chercheurs réunis autour de cette question n'a sans doute d'égal que l'intérêt croissant des acteurs publics et politiques pour ces enjeux – un intérêt qui contribue sans cesse à alimenter une demande sociale qui, en retour, conforte la légitimité des recherches entreprises en sciences sociales sur ces sujets.

Cet engouement est aussi visible dans le champ éditorial. Aussi ce numéro s'inscrit-il, qu'il le veuille ou non, dans le maelström des publications consacrées chaque année à l'« immigration » : témoignages, enquêtes, pamphlets, etc. Il se différencie toutefois, nous l'espérons, par son parti pris d'interroger l'implicite de ces interventions consacrées aux « immigrés » ou à la « question immigrée ». Il ne sera, en effet, nullement question ici de « défi migratoire », d'« interculturalité » ou des « enjeux posés par la diversité culturelle ». Considérant qu'« il n'y a pas de "problème des immigrés",

---

1. Gérard Noiriel, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Seuil, 1988.

il n'y a qu'un problème de l'immigration<sup>2</sup> », l'objet de cette publication est plutôt de retourner le « viseur » de l'objectivation et d'interroger exclusivement les pratiques de ceux qui, « d'en haut », forgent ces catégories et contribuent toujours ainsi à la construction sociale d'un « problème de l'immigration » dans la France contemporaine mais aussi ailleurs.

Ce parti pris nous semble le préalable nécessaire à un rééquilibrage. En effet, une grande part des thèses soutenues en France sur l'immigration au cours des vingt dernières années porte en réalité sur les migrations ou sur les migrants. Nombre de recherches se concentrent sur l'étude des diasporas, des recompositions de communautés ou sur ce que les pouvoirs publics désignent comme des « problèmes d'intégration ». Ces travaux ne considèrent que rarement l'« immigration » comme le produit de « la transformation d'un fait social quelconque en enjeu de débat public et/ou d'intervention étatique<sup>3</sup> ». À l'exception d'enquêtes récentes qui ont tenté de souligner le rôle joué par une série d'institutions dans la production de pratiques discriminatoires (offices HLM, employeurs...), la plupart des recherches sur l'immigration semblent en France avoir du mal à dépasser la chronique ou la mise en récit d'une « rencontre culturelle », quand elle ne se donne pas tout simplement pour objet de pénétrer dans les « consciences » des migrants et de ces « Français peut-être pas comme les autres<sup>4</sup> ».

En ce sens, les contributions proposées ici réintroduisent dans l'analyse l'ensemble des acteurs qui produisent un discours sur l'immigration : hommes politiques, agents de l'État, sociologues, militants, journalistes, etc. Les questions posées à l'objet « immigration » par les textes qui suivent sont donc des questions « classiques » en sciences sociales, mais qui – curieusement – sont rarement traitées comme telles dans les travaux qui s'en réclament. De quelle manière les « problèmes des immigrés » sont-ils rendus visibles sur la scène publique ? Quels sont les acteurs qui « parlent » au nom des immigrés ? De quelles ressources disposent-ils et comment les font-ils valoir ? À l'inverse, quelles sont les

---

2. Gérard Noiriel, *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Belin, 2001, p. 229.

3. Erik Neveu, « L'approche constructiviste des "problèmes publics". Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication*, 1999, n° 22.

4. Sylvain Brouard et Vincent Tiberj, *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Presses de Sciences Po, 2005.

situations qui ne parviennent pas à être inscrites à l'agenda politique (local et/ou national) ?

Ainsi l'objet des contributions qu'on va lire est-il d'analyser les pratiques de celles et ceux qui participent chaque jour à la réactivation des lignes de démarcation entre Français et étrangers, de ceux qui contribuent à la ré-invention permanente de nouveaux registres de légitimation prescrivant une différence entre « nationaux » et « immigrés ».

Ce choix de travailler sur des pratiques concrètes et non sur des « représentations » (collectives, partagées voire « ambiantes ») se trouve volontairement en décalage par rapport au versant « postmoderne » ou « postcolonial » de certaines modes intellectuelles en vogue outre-Atlantique. Ce décalage, nous l'assumons pour plusieurs raisons.

La première est le manque de données et de travaux portant en France non pas sur les migrants mais sur les logiques sociales et les dispositifs institutionnels qui se déploient autour de ces migrations. Cette lacune s'explique sans doute par les dynamiques propres à l'espace français des recherches sur « l'immigration », dont l'histoire depuis les années 1960 reste encore à écrire : quels ont été, par exemple, les effets de la commande publique ? Dans quelle mesure des institutions comme la Direction de la population et des migrations, le Fonds d'action sociale ou l'INED ont-elles pu contribuer à l'émergence de différentes thématiques de recherche successives ?

Beaucoup de travaux se sont concentrés, notamment dans les années 1980 ou 1990, sur les questions d'« intégration » et d'« assimilation » pour laisser très souvent dans l'ombre ce qui se passait alors, par exemple, du côté du patronat <sup>5</sup>, des agents de l'État et plus largement du côté de ceux – experts en banlieue, sociologues, journalistes – qui ont contribué à l'alimentation de ces débats.

Bien sûr, certains chercheurs ont pu rappeler, depuis les années 1990, l'histoire de l'« invention du passeport <sup>6</sup> », l'impact des catégories étatiques sur la trajectoire des réfugiés <sup>7</sup> ou des migrants déclarés

---

5. Le travail de Marie-Claude Henneresse reste le seul travail exhaustif sur cette question (*Le Patronat et la politique française d'immigration. 1945-1975*, thèse en science politique, IEP Paris, 1978).

6. John Torpey, *L'invention du passeport : États, citoyenneté et surveillance*, Belin, 2005.

7. Didier Fassin, « La supplique. Stratégies rhétoriques et constructions identitaires dans les demandes d'aide d'urgence », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2000, n° 5, p. 955-981.

illégaux<sup>8</sup>. Mais alors que sur d'autres enjeux les travaux sur la « construction » de tel ou tel fragment de la réalité sociale ont pu paraître répétitifs<sup>9</sup>, l'espace de recherche sur l'immigration a longtemps été peu prédisposé à voir se généraliser les travaux analysant les dispositifs institutionnels liés à l'« invention de l'intégration », l'« invention d'un problème maghrébin », etc. Cela se comprend si on considère notamment que d'autres perspectives sociologiques ou historiques, d'autres modes de dénonciation, savante et militante, occupaient alors une place prépondérante. Ainsi, en matière d'immigration, les luttes historiographiques se sont très longtemps focalisées en France sur l'histoire économique de la révolution industrielle : il s'agissait pour les chercheurs les plus engagés de rappeler – dans le sillage d'Edward Thompson et de l'histoire sociale britannique – que les travailleurs migrants ont été nécessaires à l'industrialisation et à la formation de la classe ouvrière française. C'était un moyen de contrer les approches qui occultaient leur rôle économique et de privilégier une approche en termes de classe ou de fractions de classe mettant en scène les « déracinés du capital »<sup>10</sup>. Une deuxième posture dénonciatrice, le militantisme par le droit<sup>11</sup>, a été le fait des juristes et des sociologues du droit. La dénonciation du « racisme » de tel ou tel groupe social a constitué enfin un troisième mode d'intervention. Ainsi de nombreuses recherches ont retracé l'histoire de la xénophobie tant dans les classes populaires<sup>12</sup> que chez certaines élites (se focalisant ainsi sur une histoire des idéologues depuis Bertillon en passant par Mauco et bien d'autres.) L'ensemble de ces contributions se veut donc un moyen de rééquilibrer « la balance » et notamment de rappeler que, loin des discours de certains idéologues, l'émergence de catégories stigmatisantes est parfois le sous-produit de l'activité concrète d'agents engagés dans leur propre secteur d'activités.

8. Johanna Siméant, *La Cause des sans-papiers*, Presses de Sciences Po, 1998.

9. Ian Hacking, *Entre science et réalité, la construction sociale de quoi?*, La Découverte, 2001.

10. Christian Mercier, *Les Déracinés du capital*, Presses universitaires de Lyon, 1977.

11. Liora Israël, « Faire émerger le droit des étrangers en le contestant, ou l'histoire paradoxale des premières années du GISTI », *Politix*, 2003, n° 62.

12. Voir par exemple Michel Wieviorka, *La France raciste*, Seuil, 1992.

Il est également une seconde raison pour laquelle il semble nécessaire de se démarquer des affrontements académiques anglo-saxons et de parler ici presque de façon provocante d'une « invention » de l'immigration malgré toutes les critiques qu'essuient actuellement les terminologies aux accents constructivistes<sup>13</sup>.

En effet, le risque est que, une mode intellectuelle en chassant une autre (le constructivisme chassant le structuralisme chassant le fonctionnalisme et ainsi de suite), les banqueroutes symboliques successives des collectifs de recherche ôtent toute cumulativité au travail scientifique. Il nous faut donc plutôt tendre vers ce type de pratique de recherche auquel nous convie notamment Pierre Bourdieu dans *Les Règles de l'art* lorsqu'il appelle de ses vœux cette transformation « qu'il faut opérer pour parvenir à imposer dans les sciences sociales un nouvel esprit scientifique : des théories qui se nourrissent moins de l'affrontement purement théorique avec d'autres théories que de la confrontation avec des objets empiriquement toujours nouveaux ; des concepts qui ont avant tout pour fonction de désigner, de manière sténographique, des ensembles de schèmes générateurs de pratiques scientifiques épistémologiquement contrôlées<sup>14</sup> ».

Pour le dire autrement, ce qui nous importe aujourd'hui est moins le caractère « actuel » de telle ou telle école philosophique que le volume de questions nouvelles que soulève et nous permet de tenir ensemble tel ou tel point de vue sur un objet déjà largement travaillé par les sciences sociales. Certes, les migrations humaines existent et ont toujours existé, mais le sens donné collectivement à ces mobilités autant sociales que géographiques varient dans le temps et dans l'histoire : l'intérêt des contributions proposées ici est précisément d'intégrer à l'analyse les rôles que jouent les différents groupes sociaux – agents de l'État ou élites économiques, politiques ou médiatiques – dans l'appréhension des migrations et dans l'institution de celles-ci en un « problème » qu'il conviendrait de traiter.

Une telle approche nécessitait de revenir à la genèse, aux moments historiques fondateurs où émerge un lexique de l'immigration. C'est le sens de la contribution de Gérard Noiriel sur cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle où se structure l'ensemble d'une matrice discursive. Une telle approche nécessitait également de travailler sur la façon dont cet enjeu se voit successivement

---

13. Voir par exemple John Searle *La Construction de la réalité sociale*, Gallimard, 1998.

14. Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art*, Minuit, 1992, p. 291.

réinvesti par des experts, des politiques, des élites économiques. À cet égard, Benoît Larbiou montre comment le « problème de l'immigration » a pu être discuté dans l'entresoi des élites réformatrices du début du siècle en France. Il souligne notamment comment, dans le cadre d'un nouveau partage des compétences qui s'opère alors entre initiative publique et privée, des universitaires s'arrogent progressivement un monopole de l'expertise légitime, contribuant à la diffusion et à la légitimation de cadres de pensée, préalablement construits et négociés.

En contrepoint, la contribution de Victor Pereira rend visible la façon dont les travailleurs migrants peuvent être institués en un « problème de l'émigration » par d'autres élites dans les pays de « départ ».

En aval, Sarah Mazouz étudie comment la pensée d'État se cristallise dans des pratiques administratives à travers le rôle joué par le personnel en contact avec les candidats à la naturalisation, au point que ces derniers s'approprient les formes étatiques de justification qui sont données à l'octroi ou au refus de la nationalité.

Dans le même ordre d'idées, Jérôme Berthaut montre comment la commande de stéréotypes passée en conférence de rédaction au sujet des quartiers populaires de la région parisienne est mise en forme et incarnée en images par le travail des journalistes et des « fixeurs », ces derniers le plus souvent issus de ces mêmes quartiers.

De son côté, Nicolas Jounin analyse dans quelle mesure le discours patronal sur un autre « problème », la « pénurie de main-d'œuvre » dans le bâtiment, sert en fait à invisibiliser la convergence objective des dispositifs juridiques qui produisent toujours plus de travailleurs illégaux avec des techniques managériales reposant sur l'intérim et la sous-traitance.

En contrepoint de ces contributions, deux éclairages, deux « chroniques » donnent à voir, au centre de ce numéro et chacune à leur manière, les façons concurrentes de problématiser l'existence des immigrés sur le sol français dans les années 1970. En décortiquant les différentes formes discursives utilisées par des résidents de foyers Sonacotra à l'occasion de la « grève des loyers », Choukri Hmed revient sur cette activité nécessaire mais toujours précaire de mise en scène par laquelle un groupe militant tente d'imposer une autre définition de soi. À partir d'un fait *a priori* anecdotique – l'invitation par Valéry Giscard d'Estaing de Maliens à l'Élysée –, Sylvain Laurens met en évidence tout ce que cette « invitation » doit à un travail préalable de mise en forme protocolaire.

Parce qu'ils nous font pénétrer dans différents mondes sociaux, l'ensemble de ces textes donnent ainsi à comprendre comment des routines professionnelles (tel le traitement quotidien des naturalisations), des savoir-faire pratiques et intériorisés (tel le « bon montage » du journaliste) mais aussi tout simplement des logiques de gratification propres à des univers spécialisés (telles la nécessité d'acquérir un « prestige académique » ou l'envie de « faire un scoop ») et une succession de logiques sociales qui n'ont bien souvent rien à voir directement avec l'« immigration » contribuent à la pérennisation de processus de stigmatisation et de « domination à distance ».

Aucun chercheur ne pourrait à lui seul, fût-ce dans le cadre d'une recherche de longue haleine, « tenir ensemble » la totalité de ces formes de conformisme et de soumission aux logiques propres à différents univers qui, conjuguées, favorisent le durcissement et la stabilité de ces lignes de partage dans nos sociétés contemporaines. Seule une ébauche de travail collectif, dont cette publication ne se veut qu'une bien modeste préfiguration, peut permettre de faire dialoguer ensemble les acquis de plusieurs recherches et de dépasser ce faisant les explications toutes faites offertes par les intellectuels de gouvernement pour expliquer les « problèmes d'immigration » autrement que par des concepts interchangeables et jetables tels que le « seuil de tolérance », le « choc culturel » et le « racisme populaire ».

Nous remercions sincèrement les chercheur(e)s qui se sont prêté(e)s pour cela au jeu parfois fastidieux des relectures et des réécritures qu'impose inévitablement cette mise en commun de travaux individuels <sup>15</sup>.

CHOUKRI HMED & SYLVAIN LAURENS

---

15. Une partie des contributions données dans ce numéro ont été proposées lors d'un atelier organisé lors du IX<sup>e</sup> Congrès de l'Association française de science politique à Toulouse (septembre 2007).